
MANUEL DE STATISTIQUES

MONÉTAIRES ET FINANCIÈRES

INDEX

INDEX

Les numéros renvoient aux paragraphes

Abandon de créances, 194
Acceptations bancaires, 138, 310
Accords de confirmation, 469, 474
Accords de taux futur, 274
Actifs corporels non produits, 425
Actifs extérieurs nets, 373
Actifs financiers, 116-118
 actions et autres participations, 165-167
 autres comptes à recevoir/à payer, 179
 autres dépôts, 131-133
 classification, 120-179, 194
 composantes du compte de patrimoine, 425
 crédits, 139-141
 définition, 119
 dépôts, 127-133
 dépôts restrictifs, 132-133
 dépôts transférables, 128-130
 dérivés financiers, 176-178
 droits nets des ménages sur les fonds de pension, 171-173
 droits nets des ménages sur les réserves techniques d'assurance vie, 169-170
 DTS, 123
 évaluation des actifs financiers, 196-224
 numéraire, 124-126
 or monétaire, 121-122
 pensions, 142-148, 157-164
 prêts de titres et d'autres actifs hors crédit, 149-164
 prêts d'or, 156-164
 réserves techniques d'assurance, 168-173
 swaps d'or, 154-155, 157-164
 titres autres qu'actions, 134-138
Actifs incorporels non produits, 425
Actifs non financiers, 425
Actifs non financiers non produits, 425
Actifs produits, 425
Actions et autres participations, 165-167, 313-314, 383
 évaluation, 213-214
 instruments islamiques, 491
Actions privilégiées, 136
Activité économique informelle, 113
Administration centrale
 crédit, 345-346
 dépôts, 319-320

Administrations publiques, 108-110
fonctions, 74
production non marchande, 78
sous-secteurs, 110
Agents, 101
Agrégation, 183, 186, 240-241
Agrégats de crédit, 280-284
Agrégats monétaires, 280-284
Ajustement de consolidation, 401
Apports des propriétaires, 214, 383
Approche-créancier, 232
Approche-débiteur, 231, 234
Assurances
 auxiliaires, 101
 contrats, 254
 droits nets des ménages, 169-170
 réserves primées, 168-175, 315
 réserves sinistres, 174-175
 sociétés, 97-98
ATF, *voir* Accords de taux futur
Autres auxiliaires financiers, 101
Autres dépôts, 131, 301
Autres institutions de dépôts, 85, 92-95, 363
Autres instruments financiers, 117, 180-181
Autres intermédiaires financiers, 99-100
Autres postes (net), 373
Autres sociétés financières, 32, 96, 363
Autres sociétés non financières, 106
Auxiliaires de pension, 101
Auxiliaires financiers, 88, 101

Banque centrale, 86-91, 363
 crédit, 345
 fonds en route, 399
Banques centrales régionales, 89-91
Banques offshore, 94
Base monétaire, 325-330
Bénéfices non distribués, 214, 383
Besoin de financement, 428, 450
BML, *voir* Passif, monnaie au sens large
Bourses, 101

Capacité de financement, 428, 450
Capacité/besoin de financement, 428, 450
Captions, 259
Centre d'intérêt économique, 51, 54-61

- Certificats de dépôt, 310
Certificats de partage des profits et pertes, 486, 489
Certificats de participation, 486, 489
Certificats de placement, 486, 489
Chèques, 306
Chèques de caisse, 297
Chèques de voyage, 296
Classification
des actifs financiers, 120-179, 194
des crédits, 139-141
des fiducies, 102-105
des unités institutionnelles en secteurs, 80-81
Compensabilité, 250
Compte d'utilisation du revenu, 416
Compte de capital et compte financier intégrés, 448-451
Compte de réévaluation, 199, 407, 417, 434
Compte des autorités monétaires, 403, 477-482
Compte des autres changements de volume d'actifs, 191, 194, 435-437
Compte des biens et services, 419
Compte des opérations financières, 408-410, 438-465
compte de capital et compte financier intégrés, 448-451
compte financier intégré du SCN, 460-461
comptes simplifiés des opérations financières, 453-459
matrices détaillées des opérations financières, 462-465
nature et utilisation, 439-445
structure, 447
Compte des ressources générales du FMI, 471
Compte financier, 407, 417, 429-433
Compte financier intégré du SCN, 460-461
Comptes à recevoir/à payer, 179
Comptes d'accumulation, 406, 417
Comptes de capital, 407, 417, 426-428
Comptes de consolidation-FMI, 479-482
Comptes de distribution primaire du revenu, 416
Comptes de distribution secondaire du revenu, 416
Comptes de patrimoine, 406, 414, 418, 424-425
Comptes de patrimoine sectoriels, 186, 364, 379-392
Comptes de production, 416
Comptes des autres changements d'actif, 407
Comptes des opérations courantes, 406, 413, 416
Comptes du FMI
aperçu, 466-471
compte de consolidation, 479-482
enregistrement, 472-482
Conglomérats, 68-69
Consolidation, 242-244
définition, 242
des données, 183, 187
Consommation de capital fixe, 413, 427
Contrat d'option sur marge, 278
Contrat de biens et de services à prix fixé, 254
Contrats à terme, 177, 251, 256-257
Contrats à terme sur devises, 275
Contrats conditionnels, 180-181, 254, 336
Contrats d'échange de taux et de devises, 275
Contrats d'option, 177, 251, 258-260
Contrats de dérivés de crédit, 277-278
Contrats de swap, 256
Contrats de swap de taux d'intérêt, 274
Conversion de créances, 212
Courtiers, 101
Courtiers, *voir* Syndicats de prise ferme et négociants en titres
Créances intrasectorielles, 242-245, 384
Créances irrécouvrables, 194
Créances nettes sur l'administration centrale, 248, 373, 376-377
Crédit, 332-336
actifs, 337-339
agrégats de crédit particuliers, 344-347
emprunteurs, 343
prêteurs, 340-342
Crédit commercial, 342
Crédit intérieur, 373-374, 376
Crédits
classification, 139-141
classification dans les comptes de patrimoine sectoriels, 382
définition, 139
évaluation, 40, 205-208
instruments islamiques, 491
pertes prévues sur les crédits, 390
valeur comptable, 205-207
valeur réalisable attendue, 207
Crédits Qard-hasan, 490

DC, *voir* Crédit intérieur
Décalages d'enregistrement, 226, 255
Décote, 211-212
Découverts, 294
Département des DTS, 471
Département général du FMI, 471
Dépôt de marge initial, 270
Dépôt de marge non remboursable, 272
Dépôts, 127-133
institutions financières islamiques, 491
restrictions, 132-133, 304-308
Dépôts à l'importation, 132, 305
Dépôts à terme, 131, 302
Dépôts à transfert automatique, 294
Dépôts Amanah, 485, 489
Dépôts d'épargne, 294, 302
Dépôts d'épargne obligatoire, 307
Dépôts de marge, 269-273

- Dépôts Qard-hasan, 485, 489
 Dépôts restrictifs, 132–133, 304–308
 Dépôts transférables, 128–130, 289, 293–295
 Dérivés financiers, 176–178, 197
 concept et champ couvert, 249–255
 contrats à terme, 256–257
 contrats spécifiques sur devises, 275–276
 contrats spécifiques sur taux d'intérêt, 274
 dépôts de marge, 269–273
 dérivés de crédit, 277–278
 enregistrement des opérations et positions, 261–268
 options, 258–260
 paiements à la création, 264–266
 précisions supplémentaires, 279
 règlements, 268
 types de dérivés, 251
 ventes sur les marchés secondaires, 267
 Dérivés intégrés, 254
 Destructions d'actifs dues à des catastrophes, 194
 Dette, 332–333, 348–351
 conversion de créances, 212
 dettes des entreprises, 355
 dettes des ménages, 352–354
 dettes du secteur public, 356–357
 dettes extérieures, 358–361
 prise en charge, 211
 rééchelonnement, 209
 refinancement, 210
 Dette à la consommation, 353
 Dette des entreprises, 355
 Dette des ménages, 352–354
 Dette du secteur public, 356–357
 Dette extérieure, 349, 358–361
 Dette hypothécaire, 353
 Divisibilité, 300
 Droits de tirage spéciaux, 123, 194, 214, 469–476
 DTS, *voir* Droits de tirage spéciaux
- Échéance, 300
 Effets en cours de recouvrement, 306
 Enregistrement brut et net, 245–248
 Enregistrement net, 183, 245–248
 Enregistrement sur la base des droits et obligations, 227–239
 Entités à vocation spécialisée, 72
 Entités institutionnelles fictives, 56
 Entités juridiques ou sociales, 65
 Entités sociales, 65
 Épargne, 427
 Épargne brute, 413
 Équipe spéciale interinstitutions chargée des statistiques financières, 361
 Établissement des statistiques sur une base fonctionnelle, 115
 Établissement des statistiques sur une base institutionnelle et fonctionnelle, 115
 Évaluation, 183
 actions et autres participations, 213–214
 ajustements, 214, 383
 crédits, 205–208
 dérivés financiers, 262–263
 indexation des intérêts et du principal, 215–216
 instruments libellés en monnaie étrangère, 203–204
 juste valeur, 219–224
 or, 217–218
 principes généraux, 196–202
 restructuration de la dette, 209–212
 variations, 200
 unités monétaires nationales, 203–204
- Facilité pour la réduction de la pauvreté et pour la croissance, 470, 474
 Fiducies personnelles, 102
 Fiducies, 72
 classification des fiducies, 102–105
 Filiales, 67
 Flux, 182
 composantes, 190–191
 compte des autres changements de volume d'actifs, 191, 193–194
 établissement des statistiques, 192
 opérations, 191, 216
 réévaluations, 191
 Flux financiers, *voir* Flux
 Fonds commercial, 194
 Fonds communs de placement, 129
 Fonds communs de placement monétaires, 298, 314
 Fonds de pension, 97–98, 102
 droits nets des ménages, 171–173
 Fonds en route de la banque centrale, 389, 399
 Formation brute de capital fixe, 427
 FRPC, *voir* Facilité pour la réduction de la pauvreté et pour la croissance
- Gains et pertes de détention, 199–200
 Gains/pertes nominaux de détention, 200
 Garanties, 117, 180–181, 254
- Ijara, 490
 Ijara Wa Iktina, 490
 Indexation des intérêts
 évaluation, 215–216
 Institutions de dépôts, 85, 284, 321–322, 363
 Institutions de dépôts suspendues, 308
 Institutions financières islamiques, 118, 483–491
 Institutions sans but lucratif, 75–79
 Institutions sans but lucratif au service des ménages, 77, 114

- Instruments libellés en monnaie étrangère
classification, 295
évaluation, 203–204
- Intérêts
arriérés, 238–239, 390
courus, 227–239
évaluation, 215–216
- Intermédiaires financiers spécialisés, 100
- Intermédiation financière
autres institutions de dépôts, 92–95
auxiliaires financiers, 101
définition, 82
- Investissement financier net, 449–450
- ISBL, *voir* Institutions sans but lucratif
- ISBLSM, *voir* Institutions sans but lucratif au service des ménages
- Juste valeur, 183–184, 196, 219–224
- Lettres de crédit, 254
- Liquidité, 287, 299
agrégats, 331
caractéristiques, 289
- Manuel de la balance des paiements*, 46
- Manuel de statistiques de finances publiques*, 357
- Marchés de valeurs mobilières, 101
- Marge de variation, 272
- Marge remboursable, 270–271
- Mauvaise classification des données, 195
- Mécanisme élargi de crédit, 469, 474
- MEDC, *voir* Mécanisme élargi de crédit
- Ménages, 63–64
activité économique informelle, 113
définition, 111
production de biens et de services, 112
résidence, 59
- Mises en pension, 142, 146–148, 160
- Moment d'enregistrement
enregistrement des opérations, 185
enregistrement des opérations à la même date, 225–226
enregistrement sur la base des droits et des obligations, 227–239
- Monnaie
détenteurs, 316–320
émetteurs, 321–324
fonctions, 286
- Monnaie à grande puissance, 325
- Monnaie au sens large
critères fondamentaux, 300
détenteurs de monnaie, 316–320
- dimensions, 285
- émetteurs de monnaie, 321–324
- passifs, 92–93, 373–375
- types d'actifs financiers, 286–315
- Monnaie étrangère, 291
- Mudarabah, 489
- Murabaha, 490
- Musharakah, 490
- Négociabilité, 250
- NFA, *voir* Actifs extérieurs nets
- Non-résidents, 50
créances, 91
détenteurs de monnaie, 317–318
engagements, 91
mises en pension, 160
- Numéraire, 124–126, 289–292
- Obligations, 230
Obligations à coupon zéro, 230
- Obligation à prime d'émission élevée, 230
- Obligations garanties, 230
- OIN, *voir* Autres postes (net)
- Options d'achat, 258
- Options de vente, 258
- Or
classification, 121–22
évaluation, 217–218
prêts, 156–164
swaps, 154–155, 157–164
- Or monétaire, 121–122
évaluation, 217–218
- Or non monétaire, 121–122
évaluation, 217–218
- Organismes de placement collectif, 100
- Organismes de placement collectif liquides, 100
- Paiements à la création, 264–266
- Papier commercial, 310
- Passifs
changements de classement, 194
évaluation, 196–224
monnaie au sens large, 92–93
- PEG, *voir* Position extérieure globale
- PIB, 413, 416, 419–20
- Position extérieure globale, 359
- PPP, *voir* Certificats de partage des profits et pertes
- Prêt de titres, 149–153, 157–164
- Principal
évaluation, 215–216
- Prise en charge de dettes, 211
- Prises en pension, 142–148, 157–164, 303

- Prix d'exercice, 251, 256, 258
 Prix de référence, 252
 Production non marchande, 77-78
 Quasi-sociétés, 57, 64, 73, 84
 Rééchelonnement de la dette, 209
 Réévaluations, 190-191, 263
 Refinancement de la dette, 210
 Régimes à prestations prédefinies, 173, 194
 Règle d'un an, 59
 Règles comptables, 182
 Règlements, 268
 Règlements nets, 268
 Rendement, 300
 Réserves générales et spéciales, 214, 383
 Résidence, 47, 50-51
 - centre d'intérêt économique, 54-61
 - territoire économique, 52-53
 Reste du monde, 411-412, 416, 420
 Revenu national brut, 413, 416
 Revenu national disponible brut, 413, 416, 420
 Richesse nationale, 424
 RNB, *voir* Revenu national brut
 RNDB, *voir* Revenu national disponible brut
SAID, *voir* *Situation des autres institutions de dépôts*
 Saisies sans compensation, 194
 Salaf, 490
 Salam, 490
 SASF, *voir* *Situation des autres sociétés financières*
 SBC, *voir* *Situation de la banque centrale*
 SCN, *voir* *Système de comptabilité nationale 1993*
 SCN 1993, *voir* *Système de comptabilité nationale 1993*
 Secteurs emprunteurs, 343
 Secteurs prêteurs, 340-342
 Sectorisation
 - importance de la sectorisation, 80
 - principes de sectorisation, 46
 - secteur des sociétés financières, 82-105
 - sectorisation des unités institutionnelles, 30-35, 80-81
 SID, *voir* *Situation des institutions de dépôts*
 Situations, 187, 364-365. *Voir également les situations des divers secteurs*
 - caractéristiques communes, 395-396
 - modèles de situation, 404*Situation de la banque centrale*, 244, 365, 368, 393-394, 398, 403
Situation des autres institutions de dépôts, 244, 365, 368, 393-395, 398, 401
Situation des autres sociétés financières, 366, 368, 393, 395-396, 400
Situation des institutions de dépôts, 244, 248, 365, 377, 385, 389, 393, 397-398
Situation des sociétés financières, 366, 368, 385, 393-395, 397, 402, 404
 Sociétés, 66-72
 - caractéristiques des sociétés, 66
 - conglomérats, 68-69
 - contrôle d'autres sociétés, 67
 - entités à vocation spécialisée, 72
 - filiales, 67
 - institutions de dépôts, 85
 - quasi-sociétés, 73
 - sociétés auxiliaires, 71
 - sociétés ayant des caractéristiques d'ISBL, 78
 - sociétés de fiducie, 72
 - sociétés financières, 72
 - sociétés holding, 70
 - sociétés multinationales, 69
 - sociétés transnationales, 69
 Sociétés auxiliaires, 71
 Sociétés de change, 101
 Sociétés de crédit-bail, 100
 Sociétés de financement, 100
 Sociétés de financement captives, 100
 Sociétés de garantie financière, 101
 Sociétés financières, 72, 363
 - autres institutions de dépôts, 92-95
 - autres intermédiaires financiers, 99-100
 - autres sociétés financières, 96
 - auxiliaires financiers, 101
 - banque centrale, 86-91
 - classification des fiducies, 102-105
 - composition du secteur des sociétés financières, 82-84
 - filiales financières, 72
 - fonds de pension, 97-98
 - intermédiaires dans les opérations sur dérivés financiers, 100
 - modèles de situation, 404
 - situation des sociétés financières*, 393-402
 - sociétés d'assurance, 97-98
 - sous-secteurs, 85-101
 Sociétés holding, 70
 Sociétés multinationales, 69
 Sociétés non financières, 106-107
 - sous-secteurs, 34
 Sociétés non financières privées nationales, 106
 Sociétés non financières publiques, 106
 Sociétés non financières sous contrôle étranger, 106
 Sociétés relais, 100
 Sociétés transnationales, 69
 Soldes comptables, 413
 Solde des opérations courantes avec l'extérieur, 427
 SSF, *voir* *Situation des sociétés financières*

MANUEL DE STATISTIQUES MONÉTAIRES ET FINANCIÈRES

- Statistiques financières
autres changements de volume d'actifs, 435–437
comptes d'accumulation, 421–423
compte de capital, 426–428
compte de réévaluation, 434
comptes de patrimoine, 421–425
comptes du *SCN 1993*, 411–420
comptes financiers, 429–433
couverture statistique, 406–407
opérations financières, 408–410, 438–465
structure des comptes, 411–420
Statistiques monétaires, 362–366
comptes de patrimoine sectoriels, 379–392
modèles de situation, 404
situation des sociétés financières, 393–402
tour d'horizon, 367–378
Statuts du FMI, 467
Stocks, 182
de clôture, 191
d'ouverture, 191
établissement des statistiques, 192
évaluation, 198
Stocks financiers, *voir* Stocks
Swap de rendement total, 278
Swap de risque de défaut, 278
Swaps de devises, 275
Swaps de taux d'intérêt et de devises, 256, 275
Swaptions, 259
Syndicats de prise ferme et négociants en titres, 100
Système de comptabilité nationale 1993, 411–437
- Taux de change, 204
Taux de change du marché, 183
Taux de change officiels, 204
Territoire économique, 51–53
Titres à coupon, 135
Titres à long terme, 311
Titres à moyen terme, 311
Titres à prime d'émission, 135
- Titres à prime d'émission élevée, 135
Titres autres qu'actions, 134–138, 301, 309
classification dans les comptes de patrimoine sectoriels, 382
instruments islamiques, 491
Titres entièrement amortissables, 135
Titres indexés, 135
Titrisation, 137
Tranche de réserve, 475
Unions monétaires, 89–91, 292
Unités institutionnelles, 29, 31, 47
administrations publiques, 74
centres d'intérêt économique, 54–61
définition, 48, 62
entités juridiques ou sociales, 65
entités sociales, 65
institutions sans but lucratif, 75–79
institutions sans but lucratif au service des ménages, 114
ménages, 64, 111–113
quasi-sociétés, 73
regroupement en secteurs, 80–81
résidence, 50–61
secteur des administrations publiques, 108–110
secteur des sociétés financières, 82–105
secteur des sociétés non financières, 106–107
sociétés, 66–72
types de sociétés, 63
Unités monétaires nationales, 203
Unités offshore, 58
Valeur actualisée, 220
Valeur ajoutée, 416
Valeur comptable, 205–207, 213–214
Valeur de marché, 183, 213–214, 220
Valeur de remboursement, 229–230
Valeur nette, 424–425
Valeur nominale des obligations, 229–230
Vente courte, 147
Zakat, 490
Zone géographique, 52